

RÉDUCTIONS TARIFAIRES DES PRESTATIONS DE BÉNIN TÉLÉCOMS.

## Romain Abilé Houéhou dénonce la mascarade organisée

Au moment où dans tous les pays du monde entier, les services de communication servent de sous-bassement au développement économique. Face aux appels meurtris et alarmants des populations qui crient au désespoir, les autorités étatiques ont procédé à des réformes profondes qui ont fait suite à la scission de la structure mère. Alors que les consommateurs s'apprêtaient à saluer ce réaménagement structurel, ils sont déçus amèrement par les mêmes théâtres de supercherie et de mascarade organisée par Bénin Télécom sa. Contre toute attente, une supposée réduction des tarifs intervient constituant ainsi un vaste escroquerie sur le dos des populations. C'est cette manœuvre malsaine qui a indigné Romain Houéhou. Celui-ci dénonce la mascarade organisée avec véhémence par les autorités. Il lance un vibrant appel aux consommateurs de ne pas se laisser bernier par la mafia.

### Communiqué de presse

Dans tous les pays du monde entier, les services de télécommunication constituent un des leviers essentiels du développement économique. Au Bénin, l'accès des consommateurs aux services de téléphonie fixe dite conventionnelle est resté une illusion plus de trente ans après la création de la seule société opérant dans le secteur à savoir l'Office des Postes et Télécommunications du Bénin.

Les nombreux désagréments subis et exprimés par les consommateurs ont amené les autorités étatiques à opérer des réformes profondes dans cet office à travers la scission de la structure mère (Office des Postes et Télécommunications du Bénin) en deux (2) sociétés dont Bénin Télécoms S.A et la poste du Bénin S.A. Alors que les consommateurs croyaient pouvoir pousser un ouf de soulagement avec ce réaménagement structurel, ces derniers se retrouvent plongés dans les mêmes scènes de supercherie enregistrées depuis des décennies.

En effet, depuis le 05 juin 2005, la taxe de base pour une communication locale initialement de 66 FCFA HT a été ramenée à 41 FCFA HT soit une baisse du tarif de l'ordre de 37,87%. Dans le même temps,

la durée d'une impulsion pour une communication locale est ramenée à une minute et demi (90 secondes) au lieu de trois minutes (180 secondes) soit une réduction de la durée de communication de l'ordre de 50%. En conséquence, le consommateur devra désormais payer 82 FCFA pour communiquer pendant trois minutes avec les nouveaux tarifs au lieu de 66 FCFA selon l'ancienne grille tarifaire soit une augmentation du tarif de 240%.

Ainsi, cette supposée réduction des tarifs annoncée à grand renfort de publicité est un vaste chantier d'escroquerie et un déni d'intelligence pour les consommateurs du Bénin. Loin de constituer un moyen de sauvegarde des intérêts économiques des consommateurs, cette réforme tarifaire opérée par Bénin Télécoms SA plonge d'avantage les consommateurs dans la pauvreté de plus en plus généralisée dans le pays. Face à cette mascarade organisée par Bénin Télécoms SA, la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB), sensible aux plaintes et à la ONG enregistrée sous le N 98/101/MSAT/DO/SG/DA/ISA. Ap- Assoc du 04Mai1998. Adresse Physique: Route de l'IIITA, Immeuble agence de presse Proximité près de la Quincaillerie MACELEC

02 BP 1112 Cotonou Tél. (229) 35 24 58 Oeil. (229) 95 51 90 Fax (229) 38 28 73 E-mail: ldcb.cird@intnet.bj République du Bénin  
Souffrance des consommateurs dénonce avec véhémence cette supercherie et en appelle au sens de responsabilité des dirigeants de ladite structure. La publicité tronquée faite par Bénin Télécoms SA est un acte déloyal et un mépris de l'un des huit (08) droits reconnus par les Principes Directeurs des Nations Unies portant protection du consommateur et relatif au droit à l'information juste et fiable permettant à ce dernier de faire des choix éclairés. En tout état de cause, la Ligue demande instamment aux responsables de Bénin Télécoms SA de revoir leur copie en vue d'alléger la souffrance des consommateurs du Bénin. Elle exige que la tarification soit revue à la baisse et que la durée de communication antérieurement pratiquée soit maintenue pour une consommation durable des services téléphoniques au Bénin. Elle profite de l'occasion pour lancer un appel à plus de vigilance aux consommateurs des services Internet de Bénin Télécoms SA. En effet, la Ligue appelle les consommateurs à se connecter au réseau Internet après minuit pour bénéficier des heures creuses au risque de voir, avec la réforme tarifaire actuelle, leurs prochaines factures doublées voire quadruplées.

Fait à Cotonou le 19 Juillet 2005  
Le président  
Romain Abilé HOUEHOU

LANCEMENT DE L'APPEL NATIONAL PAR LE GROUPE DIALOGUE -ACTION

## Se démarquer de la politique politicienne.

L'idée selon laquelle il faut réunir toutes les couches socio-confessionnelles et politiques pour discuter des problèmes de l'heure est plus que géniale. Plus qu'une nécessité, elle se présente aujourd'hui à toute la nation béninoise comme un impératif. Vu le contexte politique peu reluisant à l'approche des échéances électorales de mars 2006, le Bénin se doit aujourd'hui de jeter des bases pour non seulement prévenir les éventuels maux mais s'éclairer l'avenir en se dotant d'une boussole. L

e contexte économique est au vu et au su de tout le monde très morose. L'appel national lancé par le groupe dialogue-action dont le coordinateur est Issa Badarou Soulé est donc venu à point nommé car la rencontre nationale à l'envergure de la conférence nationale est un véritable creuset où les maux du Bénin vont être diagnostiqués sur tous les plans.

Les propositions de solutions qui sortiront de ses assises seront à coup sûr de qualité car autant de têtes pensantes mouillées dans les réalités politico- socio-économiques ne pourront que faire du bon travail. Une initiative soutenue par l'ancien président Emile Derlin Zinsou, son éminence le Cardinal Bernardin Gantin et biens d'autres encore ne doit pas être à priori du bluff. Mais ce qui pourrait susciter inquiétude est ceci : les clivages politiques qui ont cours actuellement à l'approche des présidentielles risquent de déteindre sur les résultats des travaux. Samedi dernier, au cours du point de presse ayant sanctionné l'appel, Issa Badarou a fait comprendre que l'idée n'est sous-tendue par aucun de ces nombreux hommes politiques. " L'enjeu est national et l'objectif est de réunir tous les patriotes autour des idées nobles " On pourrait donc comprendre qu'il s'agit plutôt le dévelop-

pement du pays qui intéresse. Mais il convient de se démarquer de toute tendance politique

le profil du candidat, le hic

Dans le processus des travaux retenus par le groupe dialogue-action, il est prévu une cancatue du prochain premier magistrat du pays. Selon les propos de Issa Badarou, qui-conque se retrouverait dans cette caricature et aurait le profil requis sera soutenu. Voilà qui peut être diversement apprécié. Les vrais objectifs ne sont-ils pas ailleurs ? Bien malin qui pourra répondre.

A première vue on comprend qu'aucun homme politique quel qu'il soit ne peut arriver à réunir derrière lui une aussi grande horde d'hommes aux opinions bien divergentes. Mais l'idée de soutenir un présidentiable qui aurait le profil recherché ne risque-t-elle pas de comprendre autrement l'initiative ? De toute façon le mérite de ce groupe dialogue-action aura été de parvenir à poser les jalons et ouvrir la brèche à la prochaine équipe dirigeante qui devra éviter les erreurs actuelles.

Le grand mérite aura été aussi de définir les grands domaines d'actions pour un développement. Seulement l'on relâche le souffle. Loin de paraître pessimiste, on peut comprendre que l'idée risque d'être détournée si Issa Badarou et les siens ne prennent pas leurs dispositions. La veille des élections étant un moment très sensible, les politiques seront à coup sûr tentés d'exploiter l'occasion. Au groupe dialogue-action de savoir jouer le jeu pour rendre crédibles les résultats des travaux après les états généraux prévus pour mi-octobre.

Cécil ADJEVI

# AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 1187/ 2005/PAC/DG/DGA/ SAM-DFC - DT

1) Dans le cadre de l'exécution de son budget de fonctionnement exercice 2005, la Direction Générale du Port Autonome de Cotonou (PAC) lance un appel d'offres ouvert ayant pour objet la désignation d'un Service de Consultants pour une mission de surveillance et de contrôle des travaux de dragage d'entretien au Port de Cotonou.

Le paiement sera assuré par un crédit mis en place sur le budget du Port Autonome de Cotonou.

Le délai de la mission est fixé à deux (2) mois à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

2) Les Cabinets et Bureaux d'Etudes intéressés par le présent Appel d'Offres peuvent obtenir de plus amples informations et prendre connaissance du dossier d'Appel d'Offres à la **Direction Technique du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina 01 BP 927 Cotonou (République du Bénin) Tél. (229) 31-28-90.**

3) Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service des Approvisionnements et des Marchés du PAC à l'adresse sus indiquée à partir du **Jeudi 23 Juin 2005** contre versement d'une somme de Cent mille (100.000) francs CFA non remboursable, payable en espèce auprès du Directeur Financier et Comptable du Port Autonome de Cotonou contre reçu.

4) Les Offres, rédigées en langue française et accompagnées d'une caution de soumission libellée en Francs CFA d'une valeur comprise entre deux et trois pour cent (2 et 3) du montant Toutes Taxes Comprises (T.T.C.) de la soumission, devront parvenir au Secrétariat Administratif de la Direction Générale du Port Autonome de Cotonou au plus tard le **Vendredi 05 Août**

**2005 à 09 heures** (heure locale).

Une caution de soumission inférieure à **2% du montant TTC** de l'offre pour une firme enregistrée au Bénin et du montant HTVA de l'offre pour une firme étrangère entraîne automatiquement le rejet de l'offre correspondante.

Les offres doivent être valides pour une période de quatre vingt dix (90) jours suivant la date de dépôt des Offres.

Les offres reçues après ces date et heure ne seront pas prises en compte et seront retournées aux soumissionnaires sans être ouvertes.

Les Offres doivent être valides pour une période de quatre vingt - dix (90) jours suivant la date de dépôt des Offres.

5) L'ouverture des Offres aura lieu, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, le **Vendredi 05 Août 2005 à 10 heures** (heure locale) à la Salle de Conférences du Port Autonome de Cotonou.

**Cotonou, le 15 juin 2005**

**Pour le Directeur général en mission,  
Le Directeur de l'Administration générale et des ressources  
humaines  
Chargé de l'intérim**

**Mesmin BLITI**